

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC

Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Violette JANET-WIOLAND, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Lionel ROUSSET à Joël BEZANGER, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI, Corine BRINDEL à Thierry BAILLARD

Date de la convocation : 26 Mars 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

**DELIBERATION N° 2025-02-05 A - VOTE DES SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS**

Philippe BRUGERE remercie tous les acteurs qui ont activement contribué à faire vivre le tissu associatif meymacois et constate que de nombreuses associations ont limité leurs demandes de versements de subventions aux besoins réels, en tenant compte d'une trésorerie suffisante.

Suite au travail effectué par Catherine BEAUVY, adjointe en charge de la commission associative loisirs, elle invite les élus à voter le tableau de subventions 2025, en indiquant que si des associations venaient à avoir des besoins d'ici la fin de l'année, ou à mettre en place des activités non prévues lors de l'élaboration de leur budget 2025, qu'elles pourront solliciter la municipalité pour le versement d'un complément de subventions à verser, toujours sur la base préalable d'un descriptif des charges et recettes liées.

Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250401-2025-02-05-A-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

Les membres du Conseil municipal, **A L'UNANIMITE**, 3 élus ne participant pas au vote, Alain VERMOREL, Etienne COUIGNOUX et Sandra CHARRIERE, du fait des fonctions qu'ils occupent au sein de certaines associations percevant des subventions communales,

VALIDENT le tableau présenté indiquant les subventions attribuées au titre de l'année 2025, ainsi que les enveloppes supplémentaires exceptionnelles.

La secrétaire de séance,


Marie-Hélène CHAUQUET

Le 31 Mars 2025

Pour extrait conforme

Le Maire de Meymac


Philippe BRUGERE



Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250401-2025-02-05-A-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025

ASSOCIATIONS	Date réception dossier	2024 attribuée	2024 except	2025 attribuée	2025 except
ABATTOIR BLUES		300 €			
ADSL SECHEMAILLES - Club d'aviron		500 €	300 €		
ANACR	08/02/2025	100 €		100 €	50 €
ARAM	28/01/2025	200 €		200 €	
ASCEM (école élémentaire)	10/02/2025	600 €	1 500 €	600 €	
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	14/02/2025	1 500 €		1 500 €	
AMICALE DU MONT-BESSOU	10/02/2025	200 €		200 €	200 €
AMICALE PETANQUE LOISIRS	13/02/2025	350 €		350 €	150 €
ANIMEY	29/01/2025	3 500 €		3 000 €	
ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBAYE SAIN	10/02/2025	26 000 €		27 000 €	
ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE POUR AD	22/02/2025	100 €		150 €	
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG		100 €		100 €	
ASSOCIATION "LES ESPOIRS" - EREA - UNSS		100 €		0 €	
ASSOCIATION POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE "LA MEYMACOISE"	20/02/2025	200 €		200 €	
ASSOCIATION POUR LE PASTORALISME DE LA MONTAGNE LIMOUSINE	07/02/2025			à voir...PNR ?	
ASSOCIATION SPORTIVE LES BRUYERES DU	14/02/2025				500 €
ASSOCIATION LOISIRS ET SPORTS POUR TO	22/01/2025	100 €		100 €	
AU BEAU MILLIEU	NEANT	400 €		0 €	
CAM FOOTBALL	10/02/2025	7 200 €	1 500 €	7 200 €	1 500 €
CAM HANDBALL	17/02/2025	1 000 €		1 000 €	
CAM RUGBY	14/02/2025	6 200 €	1 000 €	6 200 €	
CAM TENNIS	14/02/2025	400 €		400 €	
CLUB D'ESCRIME DE HAUTE-CORREZE	13/02/2025	500 €		500 €	500 €
COLLECTIF DYNAMIQUE MEYMACOIS				0 €	
COMA	19/02/2025			200 €	
COMICE AGRICOLE CANTONAL	23/01/2025			350 €	
CLUB D'ASTRONOMIE DE HAUTE-CORREZE	13/02/2025				1 000 €
CULTIVER DEMAIN	14/02/2025			300 €	
DU BLEU DANS LE GRIS	07/02/2025	400 €	400 €	500 €	500 €
ECO TRIOUZOUNE	13/02/2025	300 €		300 €	200 €
FNACA	05/02/2025	100 €		100 €	
FEDERATIONS DES ASSOCIATIONS LAIQUES	13/02/2025			200 €	
FONDATION MARIUS VAZEILLES	14/02/2025	5 000 €	2 000 €	5 000 €	
FOSSILE FUTUR				0 €	
FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE	NEANT			0 €	
GOUPIL OU FACE				0 €	
HAUTE CORREZE AIKIDO				0 €	
IMPROVISATION MEYMAC	11/02/2025			200 €	
JM France (JEUNESSES MUSICALES DE Franc	13/02/2025	100 €		100 €	
LA CRINIÈRE MEYMACOISE	13/02/2025	100 €		100 €	
LA FIESTA MEYMACOISE	13/02/2025	500 €		500 €	500 €
LA FOULEE MEYMACOISE	11/02/2025	300 €		300 €	
LA PETANQUE MEYMACOISE				0 €	
LA PLUME VOLANTE MEYMACOISE	NEANT			0 €	
LA PREVENTION ROUTIERE		80 €		80 €	
LA VALSE DU QI				0 €	
LES AMIS DE MEYMAC-PRES-BORDEAUX	27/01/2025	200 €		200 €	
LE PLANNING FAMILIAL		100 €		100 €	
LES CHOUPINOUS	31/01/2025			moins 1 an ex	
LES DOIGTS MEYMACOIS	10/02/2025	350 €		400 €	
LES ESPOIRS DU PLATEAU (EREA)				0 €	
LES CONCILIATEURS DE JUSTICE		100 €		100 €	
LES JEANNETTES ET CIE				0 €	
LES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE DE LA CORREZE		100 €		100 €	
LE SON DES ARBRES				0 €	
LES PARALLELOS DU PLATEAU	13/02/2025			100 €	
L'ILE DES P'TITS ARTISTES	14/02/2025	100 €		100 €	
MAC TENNIS DE TABLE	10/02/2025	900 €		900 €	
MEYMAC FIT CLUB	11/02/2025				700 €
MOTO CLUB MEYMACOIS	19/02/2025	700 €	500 €	700 €	500 €
NEW DANCE	NEANT	150 €	100 €	0 €	
RACES OVINES DES MASSIFS SELECTION	18/02/2025	1 300 €		1 300 €	1 500 €
RADIO VASSIVIERE	14/02/2025	4 200 €		4 200 €	
SECOURS POPULAIRE					
SOCIETE COMMUNALE DES CHASSEURS	27/01/2025	150 €		150 €	
SOS VIOLENCES CONJUGALES					
TELE MILLEVACHES				0 €	
VIVANCES				0 €	
VMEH	06/02/2025	200 €		200 €	
TOTAL		64 980 €	7 300 €	65 580 €	600 €
		72 280 €		73 380 €	

Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250401-2025-02-05-A-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025